

Mosquée de Torcy : Belkacem avait accepté l'imam djihadiste comme professeur dans un collège !

écrit par Christine Tasin | 12 avril 2017

Une mosquée, où, comme dans toutes les mosquées, on légitime le djihad, voulu par Mahomet

Un terrain accordé à prix coûtant par le Maire...

Et la cerise sur le gâteau :

« Selon une source judiciaire, l'imam principal, âgé de 59 ans et **professeur de mathématiques dans un collège public**, critiquait régulièrement l'école républicaine, qu'il accusait d' »être à l'origine de la déchéance des musulmans ».

Son prosélytisme « dépasse l'enceinte de la mosquée » en s'exerçant dans les « établissements scolaires successifs où il a enseigné », en particulier sur « les jeunes élèves de confession musulmane sur lesquels il cherche à avoir une influence », souligne l'arrêté préfectoral. »

Comment, au nom de la non discrimination, peut-on accepter qu'un imam, engagé, forcément, encore plus qu'un musulman bêta, dans le prosélytisme, enseigne dans nos collèges ?

Ne parlons pas du risque terroriste, énorme, qui lui permettait d'entrer et de faire ce qu'il veut dans l'établissement. Depuis quand cet imam a-t-il cessé d'enseigner ? A-t-il seulement cessé un jour, bien que depuis 2012 il ait publiquement apporté son soutien aux fidèles d'une mosquée terroriste ? Peut-on imaginer qu'il n'y ait pas eu de plainte auprès du principal sur signalement de parents ???

Et naturellement, la hiérarchie, pour ne pas faire de vague, a joué l'autruche...

Que dire enfin du prosélytisme dénoncé par les gosses ? Cela n'aurait-il pas dû être le signal d'un licenciement immédiat ?? On peut supposer que l'imam était contractuel, qu'il n'aurait jamais été lauréat d'un concours... Encore que, avec la masse de gauchistes immigrationnistes qui hantent l'Education nationale, tout est possible...

On peut néanmoins espérer que l'imam était contractuel, il est vraisemblable qu'il baragouinait à peine le français, comme tant d'étrangers enseignant les maths et les sciences physiques, puisque nos scientifiques fuient – et on les comprend – l'enseignement, découragés par la perspective de se retrouver à Créteil avec des gosses refusant leur enseignement, avec la perspective de devoir appliquer des programmes indigents et de devoir faire de la garderie, et uniquement de la garderie tout en passant leurs soirées et week-ends, à remplir des fiches, des « bilans de compétence »...

Quel désastre... Sur tous les points.

Quelle honte à Belkacem...

Et quand on pense que [Macron a trouvé pire](#) que Belkacem comme futur Ministre de l'Education nationale...

Merci à Olivia Blanche qui nous a signalé l'article ci-dessous :

« La mosquée de Torcy (Seine-et-Marne), fréquentée par des membres d'une cellule jihadiste démantelée en 2012 et bientôt jugés, a été fermée mardi 11 avril dans le cadre de l'état d'urgence, notamment pour des prêches « légitimant le jihad armé ».

La mosquée de Torcy (Seine-et-Marne), fréquentée par des membres d'une cellule jihadiste démantelée en 2012 et bientôt jugés, a été fermée mardi 11 avril dans le cadre de l'état d'urgence, notamment pour des prêches « légitimant le jihad armé ».

Cette mosquée « était devenue un lieu où étaient prônées une idéologie radicale ainsi que des incitations au jihad », a indiqué le ministre de l'Intérieur Matthias Fekl dans un communiqué. « Certains prêches, ouvertement hostiles aux lois républicaines, incitaient à la haine envers les autres communautés religieuses, au

premier rang desquelles les musulmans chiïtes et les juifs », a-t-il ajouté. Les « messages » qui y étaient diffusés étaient « susceptibles de constituer le terreau d'atteintes à la sécurité et à l'ordre public », a-t-il poursuivi.

L'une des plus dangereuses opérant en France

Selon l'arrêté préfectoral de fermeture pris lundi, deux imams officiant dans le lieu de culte ont « explicitement légitimé le jihad armé » en 2016 et 2017 « en appelant les fidèles à prier pour les jihadistes du monde entier afin de détruire les ennemis de l'islam en France et dans le monde ». Les deux religieux ont aussi, « en 2012 et 2013, apporté leur soutien aux fidèles de la mosquée mis en cause dans le cadre du démantèlement de la cellule terroriste dite de Cannes-Torcy », détaille l'arrêté. Le procès de cette cellule jihadiste, présentée par les services antiterroristes comme l'une des plus dangereuses opérant en France depuis les attentats de 1995, doit s'ouvrir le 20 avril. Vingt hommes seront jugés jusqu'au 7 juillet devant une cour d'assises spéciale à Paris, notamment pour avoir jeté une grenade dans une épicerie casher de Sarcelles en 2012.

La mosquée de Torcy, gérée par l'association Rahma, était installée depuis 2003 dans des préfabriqués sur lesquels l'arrêté de fermeture a été placardé mardi matin, a précisé Guillaume Le Lay-Felzine, maire socialiste. Elle rassemblait jusqu'à 500 fidèles à l'occasion de la prière du vendredi, a précisé la préfecture de Seine-et-Marne. Selon une source judiciaire, l'imam principal, âgé de 59 ans et professeur de mathématiques dans un collège public, critiquait régulièrement l'école républicaine, qu'il accusait d'« être à l'origine de la déchéance des musulmans ».

Sur un terrain acquis « à prix coûtant »

Son prosélytisme « dépasse l'enceinte de la mosquée » en s'exerçant dans les « établissements scolaires successifs où il a enseigné », en particulier sur « les jeunes élèves de confession musulmane sur lesquels il cherche à avoir une influence », souligne l'arrêté préfectoral. L'association Rahma avait obtenu en mars 2015 un permis de construire une mosquée en dur sur un terrain acquis « à prix coûtant » auprès de la ville, a expliqué le maire. Selon des messages postés sur son compte Facebook, elle n'était cependant pas parvenue à obtenir les fonds nécessaires auprès des fidèles.

« Que compte faire l'Etat maintenant pour garantir le respect de l'ordre public? », a demandé l'édile, soulignant qu'elle accueillait également les fidèles privés de lieu de culte depuis la fermeture de la mosquée voisine de Lagny-sur-Marne en

décembre 2015 pour des motifs similaires. Depuis le déclenchement de l'état d'urgence, au lendemain des attentats du 13 novembre 2015, une vingtaine de mosquées et de salles de prières « radicalisées » ont été fermées. La mosquée de Torcy est le troisième lieu de prière fermé depuis le début de l'année 2017, a précisé le ministère de l'Intérieur ».

<http://www.midilibre.fr/2017/04/11/seine-et-marne-fermeture-a-torcy-d-une-mosquee-le-gitimant-le-jihad-arme,1491752.php>